

# Pas de bois !

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **47 (1909)**

Heft 20

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-205989>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

« Un officier étranger faisait à un Suisse semblable reproche : « Vous autres, disait-il, vous ne songez qu'à l'argent, vous combattez pour de l'argent. Nous, en revanche, nous combattons pour l'honneur. »

— « Que voulez-vous, répondit le Suisse, chacun court après ce qui lui manque !

« Dans le pays même, bien que la Suisse eût affirmé à maintes reprises sa neutralité, Lien qu'elle n'eût jamais été sérieusement menacée depuis plusieurs siècles, l'esprit militaire, entretenu par tant de récits, était très développé. Tout Suisse est soldat, telle était la formule. Et chacun s'acquittait avec empressement des obligations qu'elle lui imposait. Le soldat fournissait à ses frais son armement et son équipement. Il se rendait volontiers à l'exercice, qui se faisait le dimanche, sur la place publique. L'amour du tir, si caractéristique à notre époque, était très développé autrefois. Nombreuses étaient les sociétés de tir à l'arc, à l'arbalète et plus tard au fusil. Dans le canton de Berne, tout soldat tenait à honneur de se marier en uniforme, etc., etc. »

En voilà assez, certes, pour justifier la ténacité de notre esprit militaire. Il faut encore compter avec lui.

**La science des livres.** — Un de nos lecteurs, rappelant la mort survenue il y a quelques années, d'un de nos professeurs les plus goûtés, fils lui-même d'un professeur non moins prisé, racontait ceci :

L'office de paix s'était rendu au domicile du défunt pour apposer les scellés ; ainsi le veut la loi.

Quelle ne fut pas la stupéfaction du magistrat, en entrant dans le cabinet de travail du professeur, de retrouver, intacts, les scellés qui avaient été apposés vingt ans auparavant sur la bibliothèque du père du décédé.

**Assurance au décès.** — Savez-vous comment est née l'idée de l'assurance au décès ? Voici :

Il y a longtemps que cela se passait, comme on va le voir.

Un riche bourgeois était en prison et avait été condamné à la décapitation. Pourquoi ? L'histoire ne le dit pas. Il obtint la permission de se faire suppléer par un autre — les juges ne sont plus si accommodants. Il a donc cherché quelqu'un de bonne volonté et pour cela a procédé de la manière suivante :

De son bien, il a fait trente parts, dont une de 1500 mille livres et vingt-neuf de 150 mille livres chacune.

Il a proposé une loterie de trente billets, tous gagnants, et qui étaient délivrés gratis à toute personne décidée à le remplacer sur l'échafaud. Le décapité serait l'heureux gagnant du gros lot. Les amateurs affluèrent.

Quel est le bon mari, le père de famille qui ne soit curieux de laisser une bonne succession ?

Aujourd'hui le système a changé, voilà tout !

## ENCORE LE FAUX-COL

**A** PROPOS du dimanche matin, nous parlions tout récemment de faux-cols et de boutons. La question est sur le tapis, paraît-il, car voici ce que nous avons lu ces jours derniers dans nombre de journaux, et des plus sérieux encore.

« Le directeur d'une grande chemiserie a bien voulu nous fournir, au sujet du faux-col, le résultat des observations qu'une expérience de plus de trente années lui a permis de faire.

« Le faux-col est la terreur des gens nerveux. Il semble n'être venu au monde que pour les exaspérer : trop petit ou trop grand, il est, pour eux, un sujet d'ennuis inimaginables. Il n'est pas rare de voir des hommes vigoureux, abusant de leur force physique, se colleter avec lui en combat singulier, l'arracher de sa place et le jeter pantelant sur le sol en le traitant de cancan et en blasphémant le nom du Seigneur.

« Les mœurs des faux-cols sont cependant pacifiques, quand ils n'ont pas affaire à des coléreux ; ils vivent généralement en troupes, assoupis en demi-cercle et serrés l'un contre l'autre, prenant cette pose nonchalante et commode dans une indolence. Ils affectionnent les lavandières, surtout celles qui les blanchissent à Londres.

« L'été est une saison pernicieuse pour le faux-col, l'époque de la canicule surtout ne convient pas à son tempérament fragile : au moindre effort, une transpiration abondante vient lui enlever toute sa prestance et tout son galbe ; le faux-col le plus robuste s'amollit et s'affaisse en de déplorables attitudes. Il arrive qu'en une seule journée cinq ou six faux-cols sont ainsi mis hors de service : il est à remarquer, à ce sujet, que le faux-col est le contraire de l'homme et de l'acier : mieux il est trempé, moins il résiste. »

## L'ŒIL

**D**ANS un de ces vieux bouquins, héritage de quelque aïeul et que dans les familles on garde pieusement, dont on ne tourne qu'avec respect les feuillets jaunis, nous trouvons l'histoire que voici.

Les gens d'esprit en riront ; les autres... mais c'est vrai qu'il n'y en a pas. D'ailleurs, c'est en vers.

Monsieur Rondon avait un œil de verre,  
Et chaque nuit, pour le bien ménager,  
Dans un godet, en belle et bonne eau claire,  
Jusqu'au matin il le laissait nager.  
Or, il advint, si l'on en croit l'histoire,  
Qu'un soir, le borgne, ayant le gosier sec,  
Sans y penser, étourdiment va boire  
L'eau du godet et voire l'œil avec.  
Par quel chemin et de quelle manière,  
L'œil en glissant, de travers ou tout droit,  
Se nicha-t-il juste en certain endroit,  
Comme un bouton en une boutonnière ?  
On n'en sait rien, mais cela se conçoit.

Alors, Rondon, souffrant comme un damné,  
Jetai des cris, appelait à son aide :  
— Je meurs, Dubois, cours chez Monsieur René,  
Cours et dis-lui qu'il m'apporte un remède !  
Seringue en main, lunettes sur le nez,  
Voyez d'ici le bon pharmacopole,  
Agenouillé, sans se douter de rien,  
Puis découvrant ce que vous savez bien,  
S'arrêtera net et perdra la parole...  
— Monsieur, lui dit le malade aux abois,  
Qu'avez-vous donc à tant rester en garde ?  
— Monsieur, depuis cinquante ans que j'en vois,  
C'est le premier, d'honneur, qui me regarde. »

**Son bouillon dans sa poche de gilet.** — Qui donc aurait pensé, il y a quelques années, qu'on pourrait un jour emporter sur soi, dans la poche même de son gilet, une tasse de bouillon ? C'est une réalité aujourd'hui.

La Fabrique des Produits alimentaires Maggi, à Kemptal, est arrivée à obtenir le bouillon naturel sous une forme solide ; il suffit de verser simplement de l'eau bouillante sur ce produit, pour avoir, prêt à être consommé, un bouillon d'exquise qualité.

Le produit est en vente, sous la forme de cubes, dénommé *Bouillon Maggi en cubes*, destiné à la préparation du bouillon pour servir soit comme boisson, soit de base à diverses préparations culinaires. La ménagère qui prendra soin d'avoir toujours une provision de quelques-uns de ces cubes sera en tout temps à même de subvenir à ses besoins.

Le prix minime de 5 cts. par cube, ou par tasse de bouillon, met ce produit à la portée des plus petites bourses, c'est pourquoi il ne tardera pas à être adopté par tous.

**Pas de bois !** — C'est la fête à Toto. Celui-ci ayant pénétré à l'improviste dans la cuisine, s'est trouvé en présence d'un artilleur et a dit simplement à la bonne :

— Moi, on m'en a donné toute une boîte, seulement ils sont en bois.

**Le compte y est.** — Un jeune homme poète, ou se croyant tel — ils sont légion — apporta l'autre jour une pièce de vers au rédacteur d'une de nos revues littéraires.

Le journaliste, jetant les yeux sur le manuscrit, aperçoit qu'une syllabe manque au deuxième ou au troisième vers. Il en fait l'observation à l'auteur.

Celui-ci, sans se déconcerter :

— Monsieur, daignez continuer la lecture, vous trouverez sûrement quelque vers ayant une syllabe de trop ; ainsi l'une ira pour l'autre.

**Au régime de l'omelette.** — On cause rhinoplastie, dans un cercle où domine l'élément provençal, et chacun raconte sa petite histoire :

— Tout cela n'est rien, s'écrie un interlocuteur, avec le pur accent de la Cannebière, moi, j'ai un cousin qui s'est fait faire un nez artificiel en peau de poule ; seulement, la peau, elle a été prise un peu bas... et chaque fois que mon cousin se mouche il trouve un œuf dans son mouchoir... Quand il est enrhumé du cerveau, sa famille ne vit plus que d'omelettes !...

**Une bonne raison.** — Mais, mon cher enfant, dit une maman à son fils, pourquoi donc mets-tu tes chaussettes à rebours ?

— C'est que... c'est qu'elles avaient un trou de l'autre côté.

**Théâtre.** — Le succès de la saison d'opérette s'affirme chaque jour. Il faut s'y prendre d'avance pour obtenir des billets. C'est dire donc que la troupe est excellente et que le répertoire répond à l'attente générale.

Voici, pour la semaine à venir, quels sont les spectacles annoncés.

Dimanche 16 mai : *Rip*, opérette en 3 actes et 5 tableaux, musique de Planquette. — Mardi 18 mai : *Boccace*, opérette en 3 actes, musique de Suppé. — Vendredi 21 mai : *Miss Helyett*, opérette en 3 actes, musique d'Edmond Audran.

**Kursaal.** — A Bel-Air, on est à la veille de la fermeture. C'est *Favey et Grognez* qui présideront aux adieux. Encore quatre représentations : ce soir, samedi, demain, dimanche, en matinée et soirée, puis lundi soir. Donc, la dernière sonne pour entendre cette désopilante pochade, dont le succès aura été pour le moins égal à celui d'une revue. Nul doute que ces quatre dernières seront quatre salles comblées.

## Favey et Grognez

Nouvelle édition.

## BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Le soussigné déclare souscrire à ..... exemplaire..... de la nouvelle édition des récits de Louis Monnet, ayant pour titres : *Favey et Grognez aux expositions universelles de 1878 et 1889, à Paris ; Course à Fribourg, pendant le Tir fédéral, puis à Berne ; Favey et Grognez à la Fête des Vignerons de 1889, et s'engage à en payer la valeur, Fr. 2.— (prix de souscription), à réception de l'ouvrage.*

Signature : .....

Adresse (bien lisible) : .....

N.-B. — Prière d'envoyer ce bulletin sous enveloppe non fermée et affranchie de 2 cent., à l'adresse de la *Rédaction du Conteur vaudois, Elraz 23, Lausanne.*

On peut aussi souscrire à l'Administration du *Conteur*, chez M. E. Monnet, négociant, rue de la Louve, 10.

**Draps de Berne** dans 25 nuances et qualité supr., chez *Walther Gyga, fabricant, Bleienbach*. Demandez échantillons. (H7562J)

**Rédaction :** Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO.